

Séminaire régional collaboratif

P A C A P

Petite enfance Alimentation Corpulence et Activité
Physique

15 Mai 2018 - Maison de l'Environnement, Lyon

Productions et perspectives

Avril 2019



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org



EMERGENCE

Dispositif d'Appui
en Prévention & Promotion
de la Santé
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Réalisé avec le soutien financier
de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



SOMMAIRE

| | | |
|-------------|---|-------|
| | Contexte | p. 3 |
| I. | LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PACAP Synthèse des réponses au questionnaire | p. 4 |
| II. | LES PRESENTATIONS PLENIERES Séminaire collaboratif du 15 mai 2018 | p. 9 |
| III. | LES LEVIERS POUR AGIR Propositions collectives des acteurs 'PACAP' | p. 15 |
| IV. | LES CONSEILS D'ACTEURS Conseils issus de l'expérience des acteurs 'PACAP' | p. 29 |

CONTEXTE

En 2015 et 2016, l'Agence régionale de santé (ARS ARA) a lancé deux appels à **projets « Petite enfance Alimentation Corpulence et Activité Physique » - PACAP**. Cet appel à projet visait le financement de projets de prévention et de promotion de la santé afin de « **prévenir le surpoids et l'obésité dès le plus jeune âge en Rhône-Alpes en contribuant à la réduction des inégalités sociales de santé dans ce domaine** ». Dans ce cadre, 28 porteurs de projets ont été financés dans l'ancienne région Rhône-Alpes pour mettre en place des actions visant cet objectif auprès **des enfants de 0 à 6 ans, de leur entourage et de leurs environnements de vie**.

Suite à ces deux appels à projet, **l'ARS et l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne-Rhône-Alpes** ont souhaité proposer un temps d'échange entre les porteurs et financeurs des projets « PACAP », sous la forme d'un **séminaire régional collaboratif**. Il a été pensé comme un temps de **bilan, de co-formation mais aussi de production**. Il répondait également à différents objectifs selon les acteurs présents :

- Du point de vue des financeurs, il s'agissait notamment de renforcer leur **visibilité** sur la façon dont les projets ont été mis en œuvre et **d'identifier ce qui a permis qu'ils fonctionnent** afin d'adapter de potentiels futurs appels à projet ;
- Du point de vue des professionnels mettant en œuvre les projets, l'objectif était notamment de **mieux connaître les pratiques des autres acteurs** financés sur le même appel à projet et d'échanger sur les freins et leviers afin de **renforcer leurs pratiques et valoriser leurs actions**.

Le séminaire PACAP a eu lieu le 15 mai 2018 à la Maison de l'environnement de Lyon, rassemblant 38 participants : porteurs de projets financés en 2015 et 2016 et représentants de l'ARS ARA et de ses délégations départementales. En amont de ce séminaire, **des questionnaires** ont été envoyés aux porteurs de projets afin de leur permettre de décrire **certains aspects clés des interventions qu'ils ont menées, les freins rencontrés ainsi que les leviers mobilisés**. La synthèse des réponses proposées a ainsi pu alimenter les échanges lors de la journée du 15 mai.

Ainsi, ce document s'articule autour de quatre parties :

I. La mise en œuvre du projet PACAP

Synthèse des réponses au questionnaire

II. Les présentations plénières

Séminaire collaboratif du 15 mai 2018

III. Les leviers pour agir

Propositions collectives des porteurs 'PACAP'

IV. Les conseils d'acteurs

Conseils issus de l'expérience des porteurs

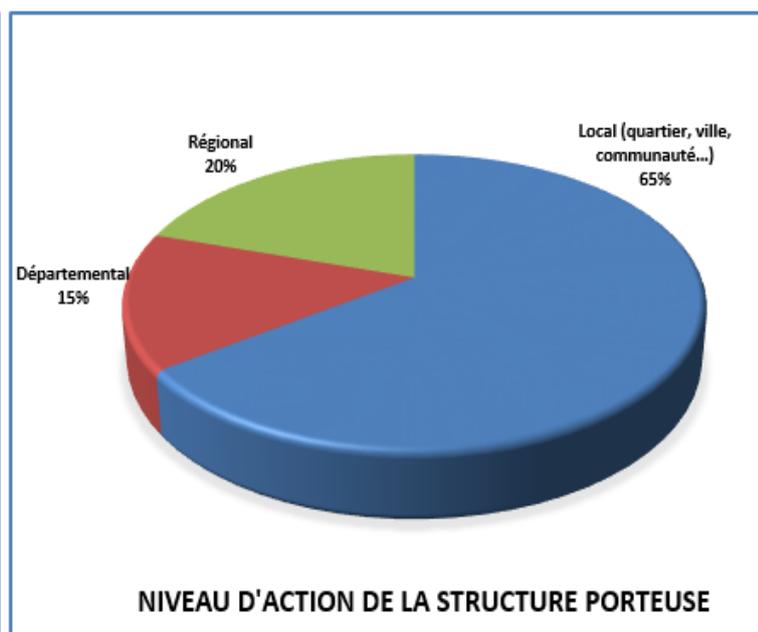
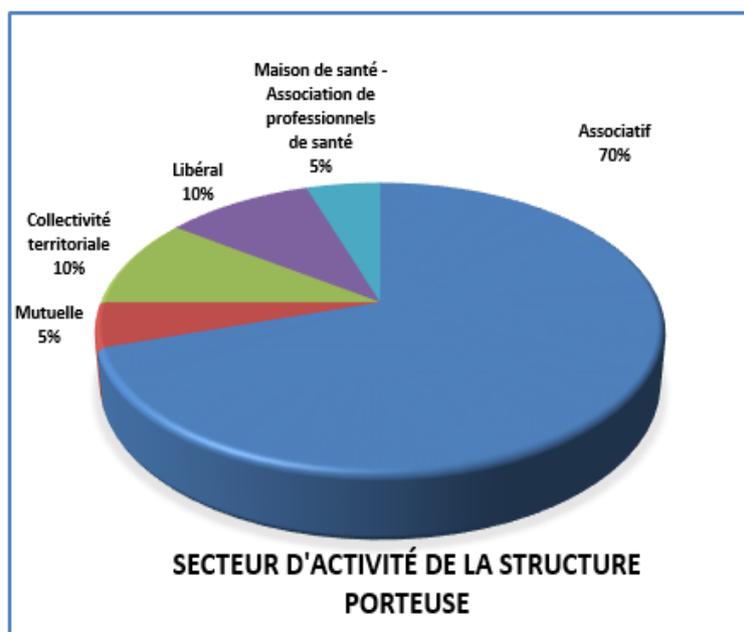
I. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PACAP

Synthèse des réponses au questionnaire

En amont de la journée de séminaire PACAP du 15 mai 2018, un questionnaire a été envoyé aux porteurs de projet afin qu'ils puissent décrire leur projet et actions menées dans le cadre de l'appel à projet PACAP. Cela a permis de rendre compte de la diversité et de la richesse des interventions réalisées.

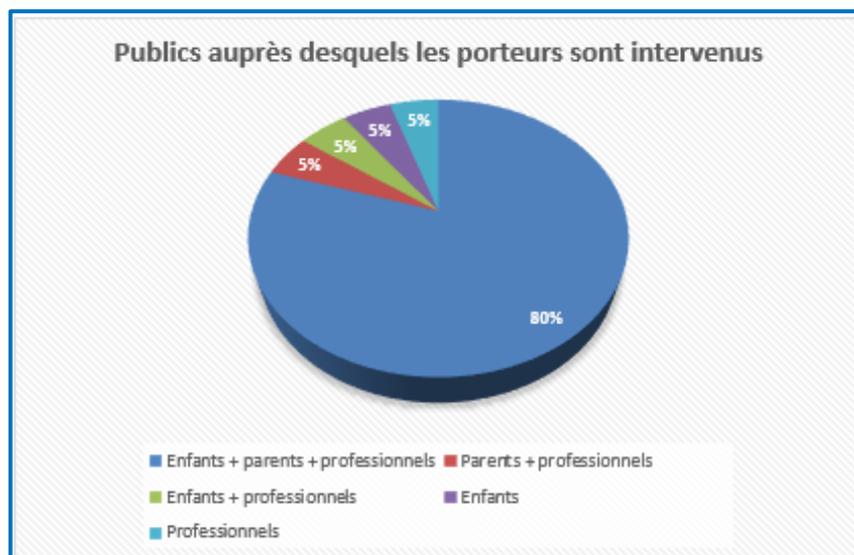
20 porteurs de projet ont rempli ce questionnaire. Les réponses sont présentées ici de manière synthétique et transversale, en mettant en lumière les leviers d'action mobilisés et les freins rencontrés par les porteurs dans la mise en œuvre concrète des projets.

Profils des structures ayant répondu au questionnaire



La plupart des répondants étaient issus de structures associatives ayant un niveau d'action local.

Destinataires des actions menées



80% des porteurs de projet sont intervenus à la fois auprès des enfants, des parents et des professionnels, traduisant des approches globales.

Types de structures auprès desquels les porteurs de projet sont le plus souvent intervenus

- Services des collectivités (services petite enfance, famille, éducation, ASV, en particulier)
- Structures petite enfance (crèche, RAM, etc.)
- Ecoles maternelles
- Centres sociaux, centres de loisir
- Restauration scolaire
- Pôles santé, PMI, professionnels de santé

Actions menées

Les réponses au questionnaire laissent entrevoir la diversité des actions menées dans le cadre des projets PACAP, visant différents déterminants de la santé. Pour les 4 premiers axes de la promotion de la santé¹, plusieurs exemples ont été collectés :

- **Le renforcement des connaissances, des compétences et du pouvoir d'agir**

Des enfants et des familles :

- Ateliers sur l'origine des aliments, ateliers jardinage, sorties au marché

¹ Charte d'Ottawa, 1986.

- Ateliers cuisine, petits déjeuners pédagogiques, composition d'un goûter équilibré
- Confection de petits-pots
- Ateliers sur la lecture critique d'étiquettes
- Ateliers alimentation ou activité physique parents-enfants
- Ateliers sur la promotion de l'allaitement et d'une alimentation équilibrée durant la grossesse
- Interventions éducatives dans les supermarchés
- Bébé-nageurs
- Conférence gesticulée sur l'alimentation du jeune enfant

Des professionnels :

- Formations sur la nutrition et ses déterminants
- Accompagnement à la mise en place d'actions de sensibilisation, de projets nutrition, etc.
- **Le renforcement des communautés**
 - Théâtre-forum
 - Evènements festifs, temps fort au sein des quartiers, etc.
- **La création d'environnements favorables à la santé**
 - Distribution de goûters sains au périscolaire
 - Mise en place d'ateliers d'activité physique après l'école (TAP)
 - Aménagement d'espaces verts, verger partagé, etc.

Liens développés avec les collectivités locales

Le soutien des collectivités et des élus, considéré par les porteurs comme un levier important du projet, est généralisé. Sur la forme prise par ce soutien, il est notable que sur plusieurs territoires, ce sont les collectivités qui portent ou co-portent le projet. Leur participation a pris des formes diverses, traduisant des niveaux d'implication variés :

- **Une adhésion de principe** au projet
- **Une participation** aux réunions et rencontres
- **L'animation ou co-animation** d'activités
- **Le pilotage ou co-pilotage** du projet
- **Un soutien financier**
 - Financement ou co-financement du projet
 - Financement de ressources humaines, mise à disposition de personnels
 - Mise à disposition de salles, matériel, etc.

De plus, selon les projets, différentes actions ont pu être menées en direction des élus, telles que des formations internes.

Dans certains cas, les liens tissés se pérennisent avec des rapprochements dans le cadre de Contrats locaux de santé (CLS) par exemple.

Un seul porteur n'a déclaré aucun lien avec la collectivité.

Pérennité des projets

90% des porteurs estiment que des actions ou démarches engagées vont perdurer après la fin du projet. Il s'agit en particulier selon eux :

- de la **poursuite d'actions ou de réflexions** impulsées dans le cadre du projet
- de la mise en place de **nouvelles actions**
- d'**évolutions durables des environnements des publics** (ex. espaces verts, inscription de la thématique dans les politiques locales, modification des pratiques/postures professionnelles)
- de la **poursuite du partenariat** initié dans le cadre du projet
- de l'**extension du projet** vers de nouvelles thématiques ou sur un plus grand territoire

Les porteurs de projets soulignent cependant qu'au-delà des dynamiques engagées, les limites mises en avant sur la pérennité des projets sont celles des financements mobilisables localement.

Freins rencontrés

Les porteurs de projet rapportent avoir fait face à différents types de freins, en particulier :

- **Des difficultés liées aux partenariats**
 - Des partenaires potentiels qui ne souhaitent pas s'impliquer ou se désinvestissent,
 - Des limites internes aux structures des partenaires (manque de temps, *turn-over* des professionnels, contexte organisationnel plus général (ex. fusion d'intercommunalités, transmissions entre professionnels suite aux formations, etc.).
 - Un nombre important de partenaires à coordonner.
- **Des difficultés liées aux publics**
 - Faible participation des parents
 - Hétérogénéité des publics
- **Des difficultés liées au calendrier**
 - Durée du projet trop courte (notamment pour développer une dynamique de territoire lorsque les acteurs n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, ou pour permettre une réelle participation des familles, etc.)
 - Temps entre la sollicitation de la subvention et la réponse du financeur considéré comme trop important, et pas en adéquation avec la temporalité de mobilisation des acteurs sur les territoires.

Éléments facilitants

Différents éléments sont évoqués par les porteurs de projet comme facilitant la mise en œuvre des projets PACAP selon les porteurs de projet, en particulier :

- **le soutien politique au projet ;**
- **les dynamiques partenariales préexistantes sur un territoire**, ce qui facilite l'action commune, la cohérence et la globalité des actions menées ;
- **le fait pour un porteur de projet d'être préalablement ancré sur un territoire et déjà en lien avec d'autres acteurs ;**
- **le fait d'avoir un référent identifié sur le projet** sur le territoire, lequel facilite notamment le choix des structures, les liens entre les acteurs et le suivi du projet ;
- **la motivation et l'implication** des professionnels des structures, du public, et des membres de la structure porteuse.

II. LES PRESENTATIONS PLENIERES

Séminaire collaboratif du 15 mai 2018

Programme



SÉMINAIRE RÉGIONAL

PACAP

Petite enfance Alimentation Corpulence et Activité Physique

15 mai 2018
LYON

Séminaire destiné aux porteurs de projets PACAP
organisé dans le cadre du dispositif régional de soutien aux politiques
et aux interventions en prévention et promotion de la santé.



PROGRAMME

9h45-10h

Accueil des participants.

10h-10h45

Introduction et présentation de l'appel à projet PACAP.
ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

10h45-11h30

**Restitution des réponses aux fiches de présentation
des projets PACAP et apports théoriques sur les
interventions.**

*Chloé Hamant et Mélanie Villeval,
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes.*

11h30-12h30

**Illustration à partir de deux projets PACAP
menés sur la région.**

12h30-13h30

Buffet.

13h30-16h

**Ateliers d'échange de pratiques et travail sur les freins
rencontrés, les leviers mobilisés et les enjeux d'amélioration
des interventions PACAP.**

16h-16h30

Restitution et bilan.



LIEU

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT
14 avenue Tony Garnier
69007 LYON

INSCRIPTION

Participation sur **inscription en ligne**
avant le 30 avril 2018.

[Accédez ici à l'inscription en ligne](#)

Contacts

Chloé Hamant / Mélanie Villeval - IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Tél. 04 72 00 55 70 - Site internet : <http://ireps-ara.org>
chloe.hamant@ireps-ara.org / melanie.villeval@ireps-ara.org

Ouverture et introduction du séminaire

Chloé HAMANT

Référente régionale recherche, coordinatrice du dispositif EMEGENCE
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Cette rencontre entre décideurs et porteurs de projet PACAP autour de la question des « données probantes » et de la capitalisation des actions de promotion de la santé sur la nutrition des 0-6 ans est organisée dans le cadre du dispositif Emergence. Ce dispositif partenarial porté par l'IREPS ARA et financé par l'ARS ARA, vise l'amélioration de la qualité des pratiques en promotion de la santé par la mobilisation de la recherche et le partage des connaissances (des chercheurs, des décideurs, des professionnels des intervention) en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette journée 'PACAP' a ainsi pour principaux objectifs de :

- Mieux comprendre les éléments clés et les freins et leviers aux interventions menées
- Apporter des connaissances et permettre la réflexivité et les échanges de pratiques entre acteurs travaillant sur une même thématique
- Favoriser les échanges entre acteurs de terrain et ARS et proposer des pistes pour participer aux choix d'orientation de futurs appels à projet.



Marc MAISONNY

Directeur délégué Prévention et Protection de la santé
ARS Auvergne-Rhône-Alpes

PACAP correspond à un appel à candidatures lancé par l'ARS Rhône-Alpes en 2015 et en 2016 suite au constat que les indicateurs régionaux relatifs au surpoids et à l'obésité (bien que meilleurs que la moyenne nationale) cachent de réelles disparités selon les territoires et les caractéristiques socio-économiques des personnes : l'obésité suivant un gradient social.

Ces appels à candidature ont pris appui sur le projet régional de santé (PRS) Rhône-Alpes 2012-2017 mais aussi sur le plan régional sport santé bien-être (PRSSBE) Rhône-Alpes 2013-2017.

Ils continuent de s'inscrire pleinement dans le nouveau PRS Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, dans la Stratégie nationale de Santé 2018-2022 et dans le plan national de Santé Publique.

Les actions PACAP ont donc vocation à perdurer.

Mais avant d'envisager leur développement plus important sur les territoires, il nous paraissait important de faire un 1^{er} point sur les actions qui se sont déjà déroulées afin de travailler sur les facteurs de réussite de ce type de projet.

Présentation de l'appel à projet PACAP, de ses résultats et des perspectives



Aurélie ROUX-RAQUIN

Référente Nutrition (Alimentation /Activité Physique)
ARS Auvergne-Rhône-Alpes



Double-clic pour ouvrir le diaporama

Les deux appels à candidature (AAC) PACAP, lancés en 2015 et 2016, s'inscrivaient dans un cadre législatif et réglementaire national et régional bien défini.

Ils répondaient par ailleurs à un véritable enjeu de santé publique au regard des indicateurs nationaux et régionaux relatifs au surpoids et à l'obésité.

L'objectif général de ces AAC était de prévenir le surpoids et l'obésité dès le plus jeune âge en Rhône-Alpes en contribuant à la réduction des inégalités sociales de santé.

Par conséquent, ces AAC ont visé les enfants de 0 à 6 ans ainsi que les personnes de leur entourage vivant dans les communes et quartiers les moins favorisés d'un point de vue socio-économique.

Les actions proposées devaient s'inscrire dans la durée, en privilégiant les approches territoriales permettant ainsi d'agir sur les différents déterminants de santé et les acteurs en lien avec les jeunes enfants, les parents ou futurs parents.

Les actions devaient être conçues de manière à permettre aux acteurs de s'en saisir et d'en assurer la continuité au-delà de l'AAC.

28 porteurs de projets ont été financés en 2015 et 2016 dans le cadre de ces AAC.

Cette problématique du surpoids et de l'obésité continue de s'inscrire pleinement dans la stratégie nationale de santé 2018-2022, dans le nouveau PRS 2018-2023 de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que dans le plan national de santé publique.

Les actions de type PACAP ont donc vocation à se poursuivre et à se développer.

« Racontez-nous VOTRE projet PACAP » Analyse des questionnaires et apports théoriques

Mélanie VILLEVAL

Chargée de projets référente régionale Inégalités sociales de santé
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes



Double-clic pour ouvrir le diaporama

Les acteurs de terrain sont aujourd'hui de plus en plus incités à construire leurs actions sur des « données probantes ». Pour ces acteurs comme pour les décideurs, cela recouvre notamment l'enjeu de légitimation des interventions en promotion de la santé et d'une utilisation pertinente des fonds publics. Pour autant, il existe différentes acceptions de ce qui constitue une 'donnée probante' ou une pratique basée sur les données probantes. Il y a donc aujourd'hui un enjeu fort autour d'une culture commune autour de cette notion. Les données probantes ne sont en effet pas uniquement issues de la recherche et des interventions 'validées scientifiquement' mais d'un croisement entre ces données scientifiques, les recommandations établies par différentes institutions, les apprentissages issus de rapports d'évaluation ou de capitalisation d'actions, mais aussi les savoirs expérientiels des acteurs parties-prenantes des interventions sur le terrain.

Des dispositifs doivent donc être pensés et mis en œuvre pour favoriser le 'transfert des connaissances' entre chercheurs, professionnels de terrain et décideurs, dans une relation qui ne soit pas unidirectionnelle mais basée sur le partage et la reconnaissance des différents types de savoirs (académiques, expérientiels,

professionnels, etc.). Le séminaire PACAP s'inscrit notamment dans la perspective de rendre les connaissances des professionnels des interventions de prévention et promotion de la santé davantage visibles et partageables. Dans ce but, il est intéressant de distinguer d'une part ce qui relève des **principes** ou '**fonctions clés**' des actions, qui peuvent être commun à différents contextes d'action ; et d'autre part la **forme** que ces principes prennent à travers les activités concrètes réalisées de manière adaptée au contexte.

L'analyse des réponses aux questionnaires envoyés aux porteurs de projets en amont du séminaire PACAP fait ressortir différents enjeux en lien avec la mise en œuvre des projets PACAP : les freins et leviers au partenariat, la pérennisation du projet, la communication autour du projet, la participation des publics et l'adaptation du projet tout au long de sa mise en œuvre. En lien avec cette présentation, les travaux de groupe réalisés lors du séminaire ont permis d'approfondir certaines des thématiques repérées dans les réponses au questionnaire. Sous-tendant ces enjeux, la question de la réduction des inégalités sociales de santé est un objectif central en matière de lutte contre l'obésité et de promotion de la nutrition.

PACAP à St-Fons

Un travail d'évaluation à partager



Instance Régionale
d'Éducation
et de Promotion
de la Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



Chloé Hamant
IREPS ARA

Isabelle Darnis
ABC Diététique

www.ireps-ara.org

Double-clic pour ouvrir le diaporama

L'IREPS ARA a été sollicitée pour l'évaluation d'une action 'PACAP' territorialisée mise en œuvre dans un quartier en Politique de la ville de la Ville de Saint Fons. Ce projet a consisté à mettre en place des actions à différents niveaux : institutionnel (COFIL, etc.), actions auprès des professionnels de la petite enfance (formations, etc.) et des familles (ateliers parents-enfants, ateliers cuisine, débats, etc.), et aménagement d'un parc urbain avec un espace « jeux et activités physiques ». Une évaluation mixte interne-externe a été mise en place, dont l'objectif était d'évaluer le projet en intégrant connaissances expérientielles, données issues des sciences humaines et données probantes en promotion de la santé. Un comité d'évaluation rassemblant la cheffe de projet, le financeur, l'évaluateur (IREPS), a été mis en place. Une question d'évaluation principale a été définie par ce groupe autour des freins et leviers à la mobilisation des publics et la répartition sociale de cette mobilisation. L'analyse de la littérature (données scientifiques et recommandations) a permis d'identifier cinq critères d'évaluation (déclinés en 17 sous-critères), pour produire des éléments de réponse : la prise en compte de la spécificité de la population ciblée, l'approche collective territorialisée, l'approche multisectorielle, la pérennité de la dynamique, et la coordination du projet. Le recueil de données a reposé sur des entretiens auprès des parties-prenantes au projet et des habitants, sur l'observation de sa mise en œuvre, ainsi que sur

une analyse documentaire. Ce processus d'évaluation mixte s'est révélé intéressant et acceptable pour les parties-prenantes. Il a permis de relever plusieurs freins et leviers à la participation des populations au projet, en travaillant à la fois sur les fonctions-clés mobilisées et la forme prise dans le cadre de ce projet. L'un des leviers d'efficacité de l'action repéré concerne l'aménagement coconstruit d'espaces libres d'accès pour la pratique de l'activité physique à travers l'aménagement d'un parc public. Cette action permet d'activer les dynamiques communautaires, multisectorielle et d'assurer la pérennité de la démarche, tout en luttant contre les inégalités sociales de santé. En revanche, certains freins sont identifiés au niveau du partenariat, de la communication sur le portage du projet ou à propos de la mise en place d'actions élaborées pour répondre aux besoins identifiés à propos des populations, mais qui n'ont pas rencontrés la demande de celles-ci. A partir des résultats produits au cours de cette évaluation ainsi que des données probantes issues de la littérature (approche communautaire, modalités de partenariat multisectoriel, portage institutionnel, ancrage local, modalités d'accès aux dispositifs et littératie en santé, etc.), des recommandations sont produites. Elles concernent notamment les facteurs clés du développement et du renforcement des partenariats intersectoriels pour l'action en promotion de la santé.

Chloé HAMANT

Chargée de projets
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Isabelle DARNIS

Directrice,
ABC Diététique

Illustration d'une mise en œuvre de PACAP : le projet mené par la Communauté de commune Saint-Marcellin Vercors Isère

Stéphanie VIZIER

Communauté de Communes St Marcellin Vercors Isère



Double-clic pour ouvrir le diaporama

La maison des familles de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a développé plusieurs actions concernant le projet PACAP, dans la perspective de répondre à l'objectif général suivant : « Promouvoir des habitudes de vie familiales favorables à la santé du jeune enfant et de sa famille, sur le long terme » en abordant trois volets : Activité physique, Alimentation et Rythmes de vie.

Certaines actions ont été réalisées auprès des enfants, des parents sous la forme du duo, reproductibles à la maison. D'autres actions ont été réalisées auprès des professionnels, dans les locaux à la maison des familles, et hors les murs. Ces ateliers sont encadrés par des professionnels : diététicienne, professeur APA, et psychologue.

- **Zoom sur une action : l'aménagement extérieur**

Un verger collectif a été créé. Cet aménagement répond à deux objectifs principaux : « Faciliter l'accès à une alimentation équilibrée et lutter contre la sédentarité et la précarité ». Des adaptations ont été faites afin d'impliquer davantage les habitants dans le projet. Cela a

permis de les valoriser, de créer des rencontres, de développer une cohésion et d'obtenir leur adhésion, enrichissant ainsi l'action. Le soutien et la mobilisation des partenaires ont renforcé l'action. Les habitants de la ville continuent à s'en imprégner.

- **En 2017 : 626 parents, 649 enfants, 46 professionnels**

Aborder différents volets : Alimentation, Activité Physique, Rythme de vie, par des outils sous forme individuelle ou collective permet de sensibiliser de manières ludiques la population et les professionnels. Le travail en partenariat est indispensable afin de travailler en complémentarité et en transversalité pour avoir plus d'impact et de visibilité, et d'aller au plus proche des habitants. L'écoute, le respect, le non jugement, le conseil, la valorisation, la bienveillance sont autant de mots clés à mettre en action afin de créer des démarches cohérentes ayant du sens pour tous.

Je terminerais sur un proverbe africain : « Si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. »

III. LES LEVIERS POUR AGIR

Propositions collectives des acteurs PACAP

La méthode

Au-delà d'un état des lieux de ce qui a été mis en œuvre, l'enjeu de ce séminaire était de **réfléchir collectivement** aux leviers pour améliorer ce type de programme, à **partir des expériences des participants**.

Sur la base des questionnaires adressés en amont du séminaire aux porteurs de projet PACAP, trois grands enjeux avaient été sélectionnés par le comité d'organisation :

- La pérennité des projets
- La participation des publics
- La prise en compte des cultures de groupe

Ces dimensions font partie des principes d'intervention reconnus comme efficaces à partir de l'analyse de la littérature scientifique².

Les éléments co-construits lors de l'après-midi ont vocation à préciser ces principes en mettant en exergue les leviers d'action possibles pour les porteurs de projets.

D'un point de vue méthodologique, un « [World café](#)* » adapté a été animé à partir de 3 questions :

- **Comment favoriser la pérennité de l'action et/ou des changements impulsés sur le territoire ?**
- **Comment favoriser la participation réelle des publics ?**
- **Comment prendre en compte les cultures de groupe, de communauté, et adapter nos actions ?**

Pour être utile aux professionnels, il s'agissait de proposer à la fois **des principes d'action** mais aussi des **exemples concrets** de formes qu'ils peuvent prendre en pratique, issus des expériences croisées des professionnels présents lors de ce séminaire. Ils nécessitent d'être adaptés selon les différents contextes de pratiques.

Les leviers d'action ainsi proposés sont issus du savoir professionnel et d'expérience des professionnels mettant en œuvre les interventions de prévention nutritionnelle et reflètent le point de vue croisé et donc l'expertise collective de ces professionnels.

* Principe de l'adaptation du World café réalisé : Les participants sont divisés en 3 groupes. L'animateur explique aux participants les objectifs de l'animation. Chacun des 3 groupes a 20 minutes pour échanger et proposer des pistes de réponse à une première question, puis les animateurs passent à un autre groupe pour leur présenter ce qu'a produit le premier groupe et leur permettre de réagir et produire d'autres propositions/compléments. Les animateurs changent 2 fois de groupe. Chacun des 3 groupes a ainsi pu élaborer des propositions de recommandations autour des 3 questions.

² [Synthèses d'interventions probantes dans le domaine de la nutrition. SIPrev Nutrition](#). Chaire de Recherche en prévention des cancers INCa/IReSP/EHESP. 2017.

[Recensement et proposition pour le développement d'interventions efficaces sur l'alimentation et l'activité physique en direction des jeunes](#). Santé Publique France. 2017.

Comment favoriser la pérennité de l'action et/ou des changements impulsés sur un territoire ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Travailler avec des structures reconnues par les habitants et avec lesquelles ils ont déjà des liens de confiance établis

Mettre en place un projet au sein d'un territoire nécessite de bien connaître le contexte de ce territoire. Si la structure porteuse n'est pas directement implantée dans le territoire de mise en œuvre, s'appuyer sur des personnes référentes et sur des structures et des professionnels déjà connus des personnes permettra d'impliquer plus facilement les habitants, notamment les publics plus difficiles à toucher. Ils connaissent en effet bien les populations et ont établi des liens de confiance avec elles.

Centre social, association de quartier, etc.

Identifier et s'appuyer sur une personne référente relais de l'intervention

Cette personne doit à la fois :

- Être légitime au sein d'une structure ou d'un territoire en fonction du périmètre de l'action
- Avoir des fonctions de transversalité au sein d'un territoire

S'appuyer sur des référents de l'action identifiés au sein du territoire permet de faciliter le lien avec les autres acteurs, d'avoir un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre du projet, de favoriser la visibilité du projet et de faciliter la pérennisation de l'action.

Les personnes qui, de plus, exercent déjà un rôle transversal de coordination ou de mise en réseau d'acteurs sont à même d'impliquer les acteurs de différents champs au sein de l'action.

Cette personne peut être directrice ou salariée d'une structure (directeur du périscolaire, coordinateur du RAM, responsable de la restauration scolaire, etc.), ou encore coordinatrice de projet éducatif local par exemple.

Etablir un engagement formalisé avec les acteurs locaux partenaires de l'action

La formalisation de l'engagement de chacune des parties prenantes permet d'explicitier les attentes et niveaux d'implication possible. Cela participe aussi à la création d'une culture commune entre acteurs de différents champs. De plus, le fait de formaliser permet de renforcer l'engagement et faciliter la pérennisation de l'action.

- Charte ou autre document
- Inscription dans les objectifs d'un Contrat Local de Santé (CLS), Contrat de Ville,
- Courrier officiel ou signature d'une convention

Comment favoriser la pérennité de l'action et/ou des changements impulsés sur un territoire ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Mobiliser des élus

Le portage politique est reconnu comme un élément clé des actions développées selon une approche territoriale. Il permet de légitimer et de faciliter la mise en œuvre des actions, notamment sur l'environnement, et facilite l'action transversale sur différents déterminants de la santé.

Temps fléché dans les demandes de financement pour rencontrer les élus et agents des collectivités

Co-construire l'ensemble du projet avec les acteurs locaux (y compris l'étape de bilan)

Cela permet notamment de favoriser le développement d'une culture commune, un sentiment de compétence des professionnels/équipes, et le vécu d'une expérience positive autour d'un projet de promotion de la santé

Animation de réunions de travail à toutes les étapes du projet grâce à des techniques d'animation, des ordres du jour précis, un objectif de production, etc.

Former et accompagner les professionnels qui pourraient s'investir sur la thématique ou devenir référentes sur un territoire en favorisant :

- les formations inter-structures / interprofessionnelles
- la formation de plusieurs personnes d'une même structure

Les formations inter-structures permettent de favoriser les futurs partenariats entre professionnels, ce qui permet de renforcer une cohérence et une approche globale sur un même territoire.
Par ailleurs, former plusieurs personnes (voire l'ensemble) d'une même structure est intéressant pour que des évolutions puissent être envisagées à l'échelle d'une structure et non seulement individuelle (d'autant plus que le turn-over des professionnels peut être important dans certains territoires).

- Inscription dans le plan de formation des structures
- Proposition de temps de formation entre midi et deux pour favoriser la participation d'enseignants
- Proposition de temps de formation courts (ex. 3 x 3h plutôt qu'une journée entière) ou de formations un samedi pour former une équipe entière (sachant que si la participation a lieu en dehors du temps de travail, il est important qu'elle soit rémunérée).



Le rapport « [Les élus, acteurs de la promotion de la santé des populations](#) » (ARS et IREPS Bretagne 2016) propose des stratégies pour sensibiliser et impliquer les élus dans la promotion de la santé, à partir d'une enquête exploratoire.



Le dossier « [Environnements favorables à une alimentation saine : une réponse aux inégalités sociales de santé ?](#) » (Santé en action 2018) propose plusieurs exemples et analyses d'action sur l'environnement en lien avec l'alimentation visant la réduction des ISS.

Comment favoriser la pérennité de l'action et/ou des changements impulsés sur un territoire ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Faire évoluer l'environnement et l'offre sur un territoire

Ces changements pérennes au niveau des environnements demandent du temps pour être réalisés. Ils permettent une durabilité de l'action en bénéficiant à des populations qui n'ont pas nécessairement été touchées par l'action initiale. Cette dimension est particulièrement importante en matière de nutrition car l'alimentation comme la pratique d'activité physique sont fortement influencées par le contexte socio-économique et l'accessibilité physique.

- Goûters modifiés dans une structure
- Création d'un jardin partagé, etc.

Installer de la régularité dans les activités / une routine

Cette régularité permet aux actions d'être repérées par les personnes et de s'inscrire durablement dans le contexte de vie des personnes.

- Ateliers tous les 1ers mercredis du mois

Laisser des ressources et outils dans le territoire après la fin du projet

D'autres professionnels pourront ainsi se saisir par la suite des ressources utilisées pour la mise en œuvre du projet.

- Espace internet avec accès aux ressources
- Création d'une exposition empruntable

Anticiper l'après-projet, en :

- Entretenant une dynamique de changement

- **Distinguant les financements** nécessaires pour lancer une dynamique de réseau et ceux nécessaires pour sa pérennité

Conserver une partie du financement pour entretenir la dynamique de réseau peut permettre que celle-ci ne s'essouffle pas à la fin de la mise en œuvre du projet. La poursuite de la dynamique de réseau est essentielle pour que perdurent des liens entre différents secteurs sur un territoire : cela permet une cohérence et une approche globale sur différents déterminants de la santé.

- Prévoir un suivi à 6 mois pour aider, réorienter, etc. en fixant une date pour une réunion de suivi dès la réunion de bilan du projet.
- Appel téléphonique au responsable des structures accompagnées à 6 mois.
- Création de groupes d'échange de pratiques à distance du projet, pour que les acteurs locaux puissent échanger sur les freins et leviers rencontrés.



Le guide « [Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé](#) » (INPES, 2009) permet de guider l'autoévaluation de ses interventions.

Le site [EVALIN](#) propose des outils spécifiques à l'évaluation des interventions en nutrition.

Par ailleurs, l'IREPS ARA offre différentes possibilités d'accompagnement en matière d'évaluation.

Comment favoriser la pérennité de l'action et/ou des changements impulsés sur un territoire ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Valoriser le projet

Il est intéressant de valoriser le projet en le faisant connaître et l'ancrer davantage sur le territoire.

[Articles dans la presse locale.](#)
[Organisation de temps forts.](#)

Evaluer le projet de manière sincère en faisant apparaître les aspects positifs et négatifs

Permettre d'identifier les leviers, mais aussi les freins pour la pérennisation du projet et ainsi d'envisager certaines solutions.

Comment favoriser la participation réelle des publics ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Repenser la réponse aux appels à projet en impliquant d'emblée les publics

Impliquer les publics dès la réponse à un appel à projet permettrait de construire un projet plus adapté aux demandes des personnes et de favoriser leur participation par la suite.

Co-construction du projet avec les partenaires locaux en instaurant un mode de coordination de projet permettant de faire du lien entre des personnes aux pratiques hétérogènes

Créer et/ou renforcer une culture commune entre acteurs d'un même territoire autour de la participation des publics. Démarche d'autant plus importante que ces acteurs sont issus de secteurs différents avec des pratiques diverses en matière de participation.

Clarifier d'emblée ce qui est entendu par 'participation' en lui donnant un cadre et positionner les différents types de savoirs

Explication aux publics du principe de co-construction et de la légitimité de leur participation.

S'appuyer sur les dispositifs existants et les liens de confiance préalablement établis

S'appuyer sur des personnes identifiées et légitimes au sein du territoire notamment pour communiquer autour du projet (intérêt de l'oralité, de la proximité)

La participation et l'implication des publics dans les projets de promotion de la santé nécessitent le tissage de liens de confiance qui ne peut s'instaurer qu'à travers des échanges et une proximité s'inscrivant dans le temps.

- Investissement des temps forts d'un quartier.
- Appui sur un café des parents déjà existant.

- Ces personnes peuvent être des professionnels du quartier (enseignants et professionnels de santé par exemple), des habitants, bénévoles, médiateurs, etc.
- Utilisation du logo de la Mairie dans les documents de communication autour du projet.
- Appui sur le bouche-à-oreille.



Le référentiel « [Communiquer pour tous. Guide pour une information accessible](#) » (Ruel et al. 2018) édité par Santé Publique France permet d'outiller de manière concrète les professionnels pour communiquer de manière accessible à tous, à l'écrit comme à l'oral.

Comment favoriser la participation réelle des publics ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Renforcer et diversifier la communication autour du projet avec une attention sur la forme et le choix des mots

Cela permet que ce ne soit pas les personnes les plus favorisées qui participent, mais aussi des personnes plus éloignées des services et des dispositifs de santé. Cela est essentiel pour ne pas accentuer les inégalités sociales de santé.

Communication organisée et coordonnée entre les différentes structures partenaires du projet

Afin de permettre à ces personnes de participer, il est intéressant que la communication soit cohérente et coordonnée entre différents acteurs du territoire. Cela permet de toucher différents publics via différents canaux.

Communiquer dans la durée / rappel

La participation authentique des personnes ne peut s'inscrire que dans un temps long et nécessite de prendre en compte le rapport au temps des personnes qui peut être différent selon les catégories sociales.

Rappel individuel aux personnes inscrites avant chaque activité.

Régularité et continuité des actions proposées

Cela permet aux actions d'être repérées et d'offrir un cadre stable et rassurant pour les personnes.

- Proposition régulière d'ateliers « petits pots ».
- Ne pas annuler les activités même s'il y a peu d'inscrits.

Favoriser des horaires adaptés au public et proposer des modes de garde pendant les actions

Cela est également essentiel pour ne pas augmenter les inégalités sociales de santé en excluant de fait la participation de certaines personnes.

Ne pas faire payer les heures supplémentaires passées à la crèche pour un parent qui participe à une activité du projet.

Comment favoriser la participation réelle des publics ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Conditionner la participation aux activités au volontariat, à l'intérêt et à l'envie d'être là

Cela semble une condition essentielle pour que les personnes puissent explorer leurs représentations, échanger collectivement, s'interroger et faire évoluer leurs pratiques en matière de nutrition.

Utiliser des outils d'animation participatives adaptés

Certains outils permettent de médiatiser la relation et de faciliter la participation des personnes.

Essayer de nouvelles choses, revisiter certaines pratiques (quitte à prendre le risque que cela ne fonctionne pas)

Permettre aux personnes de participer et prendre authentiquement en compte ce qui en découle implique d'être ouvert et flexible dans son intervention.

Valoriser les parents, et leur donner le sentiment qu'ils ne vont pas se « faire dire quoi faire pour leur enfant »

Cela permet de favoriser l'accompagnement au changement. Les pratiques éducatives en matière de nutrition sont en effet le fruit de nombreux déterminants et de choix et habitudes plus ou moins conscientisés de la part des parents. Les parents doivent être et se sentir respectés dans ces pratiques et choix avant de pouvoir envisager des ajustements.

- Echange de recettes de cuisine entre parents

Mettre en valeur les « productions » des enfants pour favoriser l'implication des parents

Cela permet de rendre plus attractive la participation des parents à une action.

- Préparation d'un goûter par les enfants partagé avec les parents.
- Réalisation d'une pièce de théâtre par les enfants et remise de l'invitation par les enfants à leurs parents.



Le guide « [Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur](#) » de la fondation Roi Baudouin (Slocum et al. 2006) fait le point sur l'utilisation des méthodes participatives et détaille la méthodologie de 13 outils participatifs.

Comment prendre en compte les cultures de groupe, de communauté, et adapter nos actions ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Impliquer une / des personnes de la communauté dès la construction du projet

Cela est essentiel pour mieux prendre en compte les besoins / demandes des personnes. Cela permet de rendre le projet plus efficace, mais au-delà, il s'agit aussi d'une question de démocratie en santé et d'une meilleure prise en compte de la parole des citoyens / usagers.

- Professionnelle qui est issue du quartier dans lequel vit la communauté
- Intégration de parents, de membres d'une association de mamans d'un quartier, etc. dans les instances de décision du projet

Être ancré dans un quartier ou s'appuyer sur les acteurs qui y sont connus / implantés

Prendre en compte les cultures de groupe nécessite de bien connaître ces groupes et leurs contextes de vie et de pouvoir tisser des relations de confiance. Si le porteur de projet n'est pas implanté dans le quartier de mise en œuvre du projet, il est donc essentiel qu'il travaille avec les acteurs locaux qui ont cette connaissance et ces liens.

Centre social, association de quartier, etc.

Se former et s'informer en s'appuyant sur les travaux socio-ethnographiques notamment

La dimension culturelle est particulièrement prégnante en matière d'alimentation. Mieux connaître les cultures des différentes populations auxquelles on s'adresse permet de mieux adapter nos actions et la communication autour de ces actions.

- Lecture de documents sur les liens entre alimentation et culture
- Atelier de formation 'diabète et ramadan'
- Formation sur l'interculturalité

« Aller-vers » les lieux de vie des personnes à qui s'adresse le projet

Cela permet de :

- reconnaître leur espace
- interroger les personnes pour construire le projet
- être identifié en tant que professionnel ressource dans un contexte familial des personnes

Se déplacer physiquement auprès des communautés et de façon répétée dans le temps.



La publication « [Découvrir le monde et ses diverses saveurs](#) » (Dispensaire diététique de Montréal et Fondation OLO, 2017) permet aux professionnels de mieux connaître les profils alimentaires de différentes régions du monde afin d'adapter leurs interventions.

Comment prendre en compte les cultures de groupe, de communauté, et adapter nos actions ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Proposer des dispositifs en proximité

Cela permet de faciliter la participation des personnes en reconnaissant les freins à la mobilité que peuvent rencontrer certaines populations.

- Proposition d'espace d'activités auprès des lieux de vie des personnes
- Accès aux produits frais dans le quartier

Prendre en compte les demandes communes des personnes et l'avis des professionnels au contact de ces personnes

Être à l'écoute de la demande, l'objectiver et faire confiance à cette demande est essentiel pour adapter au mieux les projets et actions menées, et ainsi favoriser la participation des personnes et le sens qu'ils peuvent y trouver.

- Réalisation d'un diagnostic
- Ex. : location de temps de piscine pour un atelier par une APA suite à plusieurs demandes formulées en ce sens

Explorer ses propres représentations en tant que professionnel

Nous ne sommes pas neutres en tant que professionnels. Nos représentations influencent la façon dont on va aborder et parler de l'alimentation et de l'activité physique. Être conscient de ses propres représentations peut permettre de s'ajuster et d'adapter nos interventions de manière plus consciente en envisageant de nouvelles modalités d'action.

- On peut par exemple essayer de parler de son métier à des personnes hors de nos domaines d'action pour identifier la façon dont on parle des publics, de la santé

Partir des représentations et des pratiques des publics

Faire émerger les représentations des personnes et des groupes est une étape importante pour travailler les questions de santé sans plaquer de manière descendante des connaissances déconnectées des préoccupations, besoins et demandes des personnes.

- Faire parler les personnes de leurs habitudes et de l'alimentation de la famille à partir d'affirmations / idées reçues.
- Utilisation d'outils comme le « photo expression » autour de la santé, de l'allaitement, etc.



Le carnet méthodologique « [Questionner les représentations sociales en promotion de la santé](#) » (Cultures et santé asbl, 2018) permet de comprendre, questionner et utiliser les représentations (des professionnels comme des publics) comme des leviers pour promouvoir la santé.



- Le photo-expression « [Photo-Alimentation](#) » (IREPS Poitou-Charentes 2008) permet l'expression des représentations en lien avec l'alimentation.
- En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADES du Rhône propose des formations à l'utilisation du photolangage®.

Comment prendre en compte les cultures de groupe, de communauté, et adapter nos actions ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Etablir l'alliance

Le tissage de liens de confiance est une condition essentielle pour que les personnes et les groupes puissent explorer et s'interroger sur leur représentations et pratiques en lien avec la santé.
Les repas sont notamment un temps privilégié d'échanges et de partage.

- Mise en place de temps conviviaux, nourriture partagée
- Discussions 'informelles' avec les personnes

Etablir une proximité avec les personnes, s'appuyer sur la dimension 'pair' (ou accompagner les professionnels à le faire)

La dimension 'pair' peut faciliter la proximité entre intervenants et publics et faciliter le tissage de liens de confiance.

- Parler quelques mots d'arabes / dire que l'on est également maman lors d'un café des parents

Créer des espaces d'échange entre pairs

La dimension collective permet aux personnes d'échanger sur leurs représentations et celles des autres, de prendre conscience des différences de positionnements et pratiques, de s'affirmer, et de pouvoir envisager des solutions collectivement.

- Café des parents avec peu d'interventions de la part de l'animateur
- Ateliers-cuisine (⚠ Ils n'ont cependant pas vocation à revoir les recettes personnelles mais à permettre un échange d'expériences autour d'une thématique commune)

Etablir un cadre non-normatif et développer une posture d'accueil, d'empathie, de non-jugement et de bienveillance

Ce cadre sécurisant permet aux participants à un projet de pouvoir exprimer leurs représentations, attentes pratiques, etc. en confiance. Il permet aussi aux débats et controverses de s'exprimer. Ces étapes sont essentielles pour amorcer conscientisations et possibilités d'évolution des représentations et pratiques.



Le guide d'animation « L'alimentation c'est aussi... » (Cultures et santé asbl, 2015) permet d'appréhender l'alimentation sous ses différentes dimensions avec différentes populations, notamment celles qui maîtrisent peu la langue écrite ou la langue française.

Comment prendre en compte les cultures de groupe, de communauté, et adapter nos actions ?



PRINCIPES D'ACTION



INTERET



FORMES POSSIBLES

Proposer des modalités de traduction / interprétariat

Cela permet à chacun de participer au projet, même s'il ne maîtrise pas le français, ce qui est essentiel de manière à ne pas renforcer les inégalités sociales de santé.

- Appel à des associations qui proposent ces services
- Participante à un atelier qui traduit pour d'autres participants

Utiliser des supports d'animation adaptés à différents publics, ou adapter ces supports

Cela permet d'éviter d'aggraver les ISS en ne tenant pas compte des spécificités des personnes en termes de littératie, pratiques, etc.

- Utilisation d'images plutôt que d'écrits
- ⚠ Les aliments factices utilisés lors des ateliers nutrition permettent souvent peu de diversité en matière de cultures alimentaires.

Être flexible et savoir s'adapter

La prise en compte du contexte, des besoins et demandes des groupes implique de ne pas définir l'ensemble d'un programme de manière rigide en amont et de se laisser une grande marge de manœuvre pour adapter et faire évoluer le programme en fonction de ces éléments.

Valoriser ce que les personnes font déjà, s'assurer que les personnes ont les compétences et étayer ces compétences

Renforcer les compétences des personnes nécessite de comprendre quelles sont les pratiques et ressources des personnes et des groupes pour pouvoir s'y appuyer.

Instaurer une régularité dans les activités

L'action est ainsi plus facilement repérée et abordable pour les personnes ; cela offre un cadre rassurant et stable.

Sessions par cycle

Conclusion sur les propositions de leviers pour agir des porteurs PACAP

Tout au long de la réalisation du World café, les questions soulevées ont fait émerger différentes réflexions, concernant notamment :

- **L'intérêt ou non de la gratuité des dispositifs pour la participation des publics.** Il est à noter qu'une [matinée-débat sur cette thématique a été organisée par l'IREPS ARA en 2018.](#)
- **Les différentes acceptions de la notion de « pérennité » d'une intervention.** S'agit-il de la pérennité de l'intervention elle-même (ce qui sous-entend son renouvellement à travers de nouveaux financements) ou bien celle des changements impulsés, notamment en termes de maintien et d'évolution des dynamiques d'acteurs ?
- **Le temps et l'énergie demandés** pour être identifié et légitime auprès d'un groupe, et les difficultés à faire reconnaître ce temps, notamment auprès des financeurs.
- **L'impact potentiel sur les inégalités sociales de santé** de certaines actions telles que les défis familiaux (sans écran / repas sain pendant 10 jours par exemple).

En outre, plusieurs éléments sont transversaux aux différents enjeux évoqués ici. La prise en compte des contextes (structures ancrées sur un territoire, dynamiques d'acteurs, etc.), et des ressources, contraintes, besoins et demandes des personnes et des groupes semble essentielle pour les porteurs de projet PACAP. Il ne s'agit pas pour eux d'apporter des connaissances aux personnes selon un modèle 'descendant', mais de créer des espaces collectifs permettant aux personnes d'exprimer leurs représentations, de parler de leurs pratiques, d'expérimenter, et d'échanger autour de pistes d'évolutions en lien avec les connaissances en matière de nutrition apportées par les membres du groupe et par les intervenants. On observe aussi qu'une part importante de l'action des porteurs de projet consiste à instaurer une culture commune et une cohérence des actions menées par différents acteurs d'un territoire permettant une action plus coordonnée sur différents déterminants de l'alimentation et de la pratique d'activité physique.

L'exercice du World-café permet de faire converger les avis et de produire une vision croisée des pratiques des professionnels de terrain, mais le temps court imparti est un élément de contrainte important au recueil des savoirs d'expérience. Les éléments exposés dans le cadre de ce document sont de ce fait des **pistes pour l'action, mais sont loin d'être exhaustifs**, en particulier sur les formes prises pour s'adapter aux différents contextes. Le travail engagé par le programme « A la croisée des connaissances » (dispositif Emergence) devrait permettre un recueil plus complet des savoirs des professionnels de terrain qui interviennent en prévention de l'obésité et promotion de la nutrition chez les jeunes.

Références bibliographiques pour aller plus loin

PERENNITE

- [Intervenir localement en promotion de la santé. Les enseignements de l'expérience du pays de Redon-Bretagne Sud](#). C. You, R Joanny, C Ferron, E Breton ; Chaire INPES « promotion de la santé » de l'EHESP.
- [L'alimentation au cœur des actions de promotion de la santé](#). Cultures et santé asbl. 2014.
- [Promouvoir l'activité physique des jeunes. Elaborer et développer un projet de type ICAPS](#). INPES 2011
- [Les élus, acteurs de la promotion de la santé des populations](#). ARS Bretagne et IREPS Bretagne. 2016
- [Environnements favorables à une alimentation saine : une réponse aux inégalités sociales de santé ?](#) La Santé en Action. N°444. Juin 2018

PARTICIPATION

- [Quand la promotion de la santé parle de participation](#). IREPS Bretagne. 2011
- [La démarche participative en éducation pour la santé](#). FRAPS Centre. 2014
- [Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur](#). Fondation Roi Baudouin. 2006
- [Communiquer pour tous. Guide pour une information accessible](#). J. Ruel et C. Allaire (dir.); Sante Publique France. 2018

CULTURE DE GROUPE

- [L'alimentation c'est aussi...](#). Cultures et santé asbl. 2015
- [Découvrir le monde et ses diverses saveurs. Profils alimentaires de quelques régions du monde et de quelques aspects culturels liés à la périnatalité](#). Dispensaire diététique de Montréal et Fondation OLO. 2017. → « [Questionner les représentations en promotion de la santé, carnet méthodologique](#) ». Cultures et santé asbl. 2013.

GENERAL EPS/PS NUTRITION

- [Nutrition et santé. Catalogue des outils de prévention](#). IREPS Pays de la Loire. 2013
- [Synthèses d'interventions probantes dans le domaine de la nutrition. SIPrev Nutrition](#). Chaire de Recherche en prévention des cancers INCa/IReSP/EHESP. 2017.
- [Recensement et proposition pour le développement d'interventions efficaces sur l'alimentation et l'activité physique en direction des jeunes](#). Santé Publique France. 2017.
- Site Internet : EVALIN. Guide d'évaluation des interventions en nutrition : <http://www.evaluation-nutrition.fr/>
- Site Internet : Dossier Nutrition. PromoSanté Ile-de-France : <https://www.promosante-idf.fr/dossier-nutrition-alimentation-et-activit%C3%A9-physique>

IV. LES CONSEILS D'ACTEURS

Conseils issus de l'expérience des acteurs PACAP

Le questionnaire proposait aux porteurs de détailler les **conseils et points de vigilance qu'ils souhaiteraient transmettre à un futur porteur de projet PACAP**. Ils sont présentés ici par grandes thématiques abordées :



COMMUNICATION



« La communication doit être réalisée **bien en amont** et suivie jusqu'à la veille de l'action (rappel, contacts, confirmation). »

« Avoir une **personne référente** pour la diffusion des informations et de la communication relative au projet. »

« Penser la communication **dès le début du projet** et impliquer davantage le **service communication** du territoire investi + solliciter la **presse locale** lors d'évènements phares pour valoriser le projet. »



RESEAU ET PARTENARIAT



« Essayer de faire plus de **liens** entre les structures et actions mises en place. »

« L'importance du partenariat avec les acteurs du territoire : permet de faire le lien entre les différents acteurs, de mettre ou remettre en place une **dynamique territoriale** afin de **pérenniser** au mieux le projet. »

« Importance de porter ce projet à plusieurs ; **mutualiser et rapprocher les ressources** du territoire sur le champ du médico-social, de l'éducation et du sport. »

« S'assurer de la **cohérence** entre les objectifs du projet et le souhait des porteurs de projets et leur possibilité de participation. »

« Favoriser les **actions inter-partenariales** et créer plus de lien entre les actions. »

« Mettre en avant **l'aspect développement d'une culture commune**/échanges de pratiques entre équipes pour le volet formation. Si souhait de formation d'équipes complètes ne permettant pas les échanges de pratiques inter-structures, proposer en plus une demi-journée d'échanges de pratiques entre opérationnels. »

« **Rassurer les acteurs** face à un projet qui de premier abord peut sembler lourd et nécessiter un investissement très important. »

« Prendre le temps de **connaître le territoire de mise en œuvre**, de présenter le projet à tous en amont du lancement de la dynamique. »

« Privilégier **les écoles maternelles et la cantine scolaire** comme partenaires. »

« Le projet ne peut se faire qu'avec une **très forte implication des équipes** et avec des **partenariats spécifiques** tels des professionnels qualifiés en psychomotricité. »

« **L'implication des professionnels de santé** est indispensable et constitue le meilleur vecteur de communication auprès des potentiels participants. »



PARTICIPATION/IMPLICATION DES PUBLICS

« Impliquer davantage les **habitants/parents d'élèves/élus**. »

« Prendre du temps pour **mobiliser les parents** : les actions auprès des enfants n'ont réellement d'impact que si on implique au maximum les parents (acteurs principaux de la santé de leurs enfants). »

« **Impliquer les habitants**, les valoriser, être à l'écoute des besoins. »

« Réfléchir sur comment **faire participer les familles** car si le projet se passe en dehors de l'école il est compliqué d'impliquer les parents. »

« Envisager dès le début les manières **d'impliquer les parents / les familles**. »

« (Sensibiliser davantage les professionnels à l'importance de) Impliquer les **représentants d'habitants/parents** dans le groupe de travail. »



VISION GLOBALE ALIMENTATION, ACTIVITE PHYSIQUE ET AUTRES DETERMINANTS



« Parler d'**activité physique** dans des ateliers sur la **nutrition**.
Parler de nutrition dans des ateliers d'activité physique. »

« Bien cerner les **enjeux** en matière d'alimentation. »

« Essayer de sortir des attentes trop souvent "alimentation" des professionnels et préciser l'**importance d'une vision globale** incluant activité physique, sommeil, ... »

« Insister davantage sur la nécessaire **complémentarité** entre alimentation et activité physique. »



ADAPTATION EN FONCTION DES CONTEXTES ET DES BESOINS



« **Être à l'écoute** des besoins des professionnels et des familles pour construire des séances adaptées et pertinentes. »

« Être vigilant au **contexte** dans lesquelles les équipes travaillent. Faire un pas de côté du projet pour pouvoir accompagner les acteurs au fil des mouvements de leurs réalités quotidiennes. »

« **Suivre les actions régulièrement** pour permettre de les adapter si nécessaire. »

« Prévoir **plus de temps en amont** du projet pour vérifier sa faisabilité et recueillir les besoins du public cible (Etat des lieux). »

« Profiter de **la flexibilité et du nombre de jours importants** du projet pour respecter au mieux les besoins / attentes de chacun = force du projet. »

« Oser **expérimenter des nouvelles pratiques** afin de faire évoluer les pratiques alimentaires. »



ETHIQUE



« Thématique qui peut être très stigmatisante pour les familles donc **être très vigilant** sur l'éthique du projet. »

« **Valoriser et non culpabiliser** [les parents] ! »



CONCEPTION / EVALUATION



« Prévoir un **calendrier d'actions** défini dès les premières rencontres. »

« **Conception de projet cohérente et efficiente** pour une participation effective des parties prenantes. »

« Réfléchir en amont pour construire un projet basé sur **les connaissances scientifiques et les données probantes**. »

« **L'évaluation du projet** est une étape indispensable et doit être pensée au **début** du projet. »

« Faire de la **réduction-non aggravation des inégalités sociales de santé** une priorité du projet. »



COORDINATION



« Se rendre **disponible**. »

« Être vigilant au **nombre de projets** sur lequel s'est lancé le territoire. Le trop grand nombre de projet rendra la mobilisation des acteurs plus difficile. »

« **Coordonner au mieux les relations** entre les structures d'accueil, les familles, les partenaires et les référents du territoire. »

« La **motivation** de l'équipe est un facteur important. Il faut qu'elle soit **homogène et soudée** afin que les actions se maintiennent pendant toute la durée du programme. »